



Comité Technique Local
« Suppressions d'Emplois »
du 21 décembre 2012

COMPTE RENDU

Après boycott de sa première réunion par l'ensemble des OS représentées, le CTL s'est tenu le 21 décembre 2012 avec à l'ordre du jour :

- ✓ Situation des emplois au 01/01/2013 (*traduction* : « *suppressions d'emplois 2013* »)
- ✓ Révision des valeurs locatives des locaux professionnels (point d'information)
- ✓ Ponts naturels 2013

La CGT était représentée par Marie-Pierre BOREL, François Xavier POYDENOT et Olivier LEFEVRE.

Préalablement à l'ouverture de la séance, nous avons indiqué à l'Administration que nous ne participions à la réunion que pour aborder la révision des valeurs locatives, considérant qu'un simple « point d'information » était notoirement insuffisant sur ce sujet lourd d'implication.

En ce qui concerne les suppressions d'emplois, nous avons demandé à l'Administration de nous épargner tout blabla et de nous indiquer uniquement le nom des collègues concernés.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 2013

Conformément à notre demande, l'administration s'est contentée d'une présentation très succincte, à savoir :

- ✓ Suppressions : - 2 A FF, - 2 A FGP, - 5 B FF, - 6 B FGP, - 2 C FGP, soit 17 suppressions.
- ✓ Requalifications : 2 C en B dans la Filière Fiscale et 5 C en B dans la Filière Gestion Publique.
- ✓ Création d'un A FF à la Conservation des Hypothèques d'HIRSON, correspondant à la disparition du statut de Conservateur des Hypothèques.
- ✓ Variations nettes des effectifs : - 1 A FF, - 2 A FGP, - 3 B FF, - 1 B FGP, - 2 C FF, - 7 C FGP.
- ✓ Positionnement des suppressions : les emplois vacants sont ciblés en priorité – pas de suppressions dans la sphère « contrôle fiscal » sur consigne de la DG – pas de suppressions dans les SIE où la situation est déjà plus que critique – pas de suppressions dans les petits postes (Trésoreries et Conservations des Hypothèques) où les effectifs sont déjà réduits à peu de chagrin.

M. BRESSON a par ailleurs tenu à indiquer qu'il avait dû mener un long et difficile combat avec la DG pour réduire à 17 le nombre de suppressions initialement prévu à 23. Nous pourrions dire « c'est mieux que si ça avait été pire ! », mais dans les faits, 17, c'est tout bonnement 17 de trop, pour notre département où tous les services sont déjà au fond du gouffre. De même, le positionnement des suppressions d'emplois sur les postes vacants pour « taper là où ça fait le moins mal » a ses limites : les collègues des services concernés, qui espéraient voir boucher ces « trous » par mutation, n'obtiendront jamais les renforts tant espérés ...

Au final, et en incluant les requalifications de C en B, la situation par résidences/structures est la suivante :

ANIZY LE CHATEAU	Trésorerie	- 1 C FGP	
CHATEAU THIERRY	SIP	- 1 C FGP	+ 1 B FGP

CHAUNY	SIP	- 1 B FF	
HIRSON	CH		+ 1 A FF
LAON	EDRA	- 1 A FF - 2 C FF	
	ERD	- 2 C FGP	+ 1 B FGP
	Direction	- 2 A FGP - 1 B FF - 2 C FGP	
	Paierie	- 1 B FGP	
	Trésor. Munic.	- 1 B FGP	
SAINT QUENTIN	SIP	- 1 A FF (FIE) - 1 B FF	
SAINT SIMON		- 1 C FGP	+ 1 B FGP
SOISSONS	Trésorerie	- 2 B FGP (<i>transfert de l'OPH</i>)	

Bien évidemment, les élus CGT ont voté "contre" les suppressions d'emplois.

REVISION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

La CGT ne pouvait se satisfaire du document produit par la Direction qui n'était qu'un copié-collé des épisodes précédents comportant une vague actualisation. Elle ne pouvait également se satisfaire d'une simple information du CTL, alors que la révision va fortement impacter la vie des services et des agents à compter de 2013. Enfin, elle ne pouvait se satisfaire des quelques lignes présentant le dispositif retenu pour la DDFIP, qui ne relevait du « ni vu, ni connu, je t'embrouille »

Les élus ont donc posé les questions précises ci-après, découlant de la note DG du 24/10/2012 et dont rien ne transparaissait dans le document de la Direction.

- ✓ Le PELP a-t-il pu prendre en charge avant fin 2012 l'ensemble des déclarations concernant les locaux commerciaux en souffrance ?
- ✓ La Direction a-t-elle désigné un correspondant révision titulaire ainsi qu'un suppléant ?
- ✓ Quel type d'organisation a-t-il été retenu dans le département (cellule de pilotage, téléphone, réception des usagers ...) ?

Ce n'est qu'après moult contorsions sémantiques que nous avons appris que le PELP assurerait la maîtrise d'œuvre du dispositif, mais que, compte tenu de ses moyens, l'ensemble des services (Trésoreries, SIP, SIE) seraient mis à contribution. Et sur le reste, une impression de flou et d'improvisation qui laisse perplexe quant à la réussite de l'opération ...

La CGT a alors fermement rappelé que, dans le contexte actuel, il était inconcevable de faire supporter par l'ensemble des services une opération qui, dans sa phase de début, ne les concerne peu ou pas.

Devant notre fermeté, le Président s'est engagé à réexaminer cette question en y associant l'ensemble des OS. Affaire à suivre très attentivement !

PONTS NATURELS 2013

Pour 2013, la Direction prévoit deux ponts naturels : le 10/05/2013 et le 16/08/2013.

Les élus CGT ont indiqué qu'ils étaient vigoureusement opposés aux jours de congés imposés, et que la revendication de l'ouverture des services au agents avec fermeture au public était toujours d'actualité.

En conséquence, comme chaque année, nous avons voté "contre".

Laon, le 26 décembre 2012.